

Termes de référence de l'enquête Baseline du projet Amagara Yacu II

I. INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la mission	Réalisation d'une enquête pour déterminer les valeurs de référence des indicateurs d'effet du cadre logique du projet
Bénéficiaire	Expertise France (Projet Amagara Yacu II)
Pays	Burundi
Durée totale des jours prévus	16 jours ouvrés
Période de réalisation de la mission	Du 02 au 23 novembre 2026 (avec la remise des livrables finaux)
Profils demandés	Expert international ou national : spécialiste en évaluation des politiques publiques de santé, solide expérience en évaluation de projets dans le secteur de la santé....
Nombre d'hommes-jours prévus	16 hommes/jours

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU BESOIN

Le Burundi fait face à de nombreux défis sanitaires, liés à un système de santé fragile, une croissance démographique rapide, et une prévalence persistante de maladies comme le paludisme et la malnutrition. En réponse à cette situation, le gouvernement via son Ministère de la Santé Publique (MSP) a mis en place une stratégie sectorielle de la santé pour la période 2021-2027, qui vise à renforcer les capacités et la qualité des soins, en particulier au niveau des soins de santé primaires.

Le Burundi connaît une pénurie aiguë de professionnels de santé, avec seulement 0,10 médecin pour 1 000 habitants en 2017, soit un niveau très inférieur au seuil minimal recommandé de 2,3 médecins, infirmiers et sages-femmes pour 1 000 habitants (22,8 pour 10 000) nécessaire à la fourniture des services essentiels.

Dans ce contexte, l'Agence française de développement (AFD) soutient le gouvernement via le projet Amagara Yacu (Notre Santé en kirundi), mis en œuvre dans les provinces de Ngozi et Muramvya.

Doté d'un financement de 10 millions d'euros sur trois ans (2022 – 2026), le projet a pour objectif de renforcer la qualité de l'offre de soins de santé primaire, la surveillance épidémiologique, et de lutter contre les inégalités de genre dans l'accès à la santé. Sa mise en œuvre est assurée par un consortium mené par la Croix-Rouge française, en partenariat avec la Croix-Rouge du Burundi, Amref Health Africa et la Fondation Mérieux.

L'AFD renouvelle son partenariat avec les autorités burundaises pour prolonger les actions engagées dans le cadre du projet Amagara Yacu, dont la mise en œuvre prendra fin 2026. Le nouvel engagement vise à poursuivre et renforcer l'action de l'AFD dans ce secteur. Il conservera les axes forts du précédent projet avec pour objectif de poursuivre et d'amplifier les dynamiques enclenchées dans le cadre du projet Amagara Yacu, tout en maintenant la réduction des inégalités de genre comme objectif central.

Expertise France a été identifié par l'AFD pour fournir une assistance technique sur le volet d'appui aux politiques publiques en particulier au MSP (RHS et genre) et à l'Institut National de Santé Publique (INSP) en tant qu'opérateur de la formation paramédicale universitaire.

Les axes « One Health » et accompagnement de l'INSP sur les volets formations et appuis transversaux (6 M€) sont confiés à des OSC avec la Croix-Rouge française en lead.

Le projet d'assistance technique mis en œuvre par Expertise France « Amagara Yacu - phase 2 » - financé par l'Agence française de développement (AFD) – a pour objectif général de **contribuer à garantir l'accès équitable et inclusif à des soins de qualité dans un système de santé intégrant**

les femmes à tous les niveaux de décision et adapté aux vulnérabilités climatiques. Le projet interviendra au niveau du MSP et de l'INSP, ainsi qu'au niveau déconcentré, pour certaines activités pilotes dans la province de Gitega.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- 1) Accompagner le MSP dans le pilotage des RHS, au niveau central et provincial pour lui permettre d'assurer une répartition équitable et efficiente du personnel de santé, avec une représentation accrue des femmes dans la gouvernance, dans un système de santé qui répond mieux aux besoins différenciés de la population.**

Cet appui se fera à travers trois modalités complémentaires :

- i. Le recrutement de deux assistances techniques nationales résidentes : un profil RHS placé auprès de la direction des ressources humaines et/ou de la direction de la planification et un profil Genre placé auprès de la cellule genre du MSP ;
- ii. La mobilisation d'un dispositif d'assistance technique perlé/court terme internationale afin de répondre à des besoins d'expertise spécifique et répondant aux normes internationales ;
- iii. L'organisation de formations, d'ateliers de travail et de validation.

- 2) Renforcer les capacités du MSP et de l'INSP en sécurité sanitaire et gestion des risques climatiques et environnementaux en intégrant les vulnérabilités différenciées des femmes et autres groupes à risque.**

Cet appui se fera à travers deux modalités complémentaires :

- Une subvention qui sera octroyée à l'EHESP pour monter un projet de surveillance de la qualité de l'eau auprès de l'INSP du Burundi ;
- Un dispositif d'assistance technique pour accompagner l'INSP dans la déclinaison sectorielle santé du Plan National d'Adaptation (PNA) du Burundi.

C'est dans l'optique de mesurer les changements qui seront les fruits des actions de l'assistance technique notamment dans le pilotage des ressources humaines en santé, l'intégration du Genre dans les politiques publiques de santé et le renforcement des capacités de réponse du système de santé aux risques climatiques et environnementaux, qu'une expertise court terme sera mobilisée pour appuyer la révision du dispositif de suivi et évaluation du projet ainsi que son opérationnalisation et la collecte.

Les présents Termes de Références ont pour objet de définir les objectifs de la mission, les tâches de l'Expert.e/Consultant, le profil de l'expertise recherché, les livrables de la mission.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

III.1. Objectif général

Cette mission a pour objectif de déterminer notamment, les valeurs de départ des indicateurs d'effet du cadre logique, de réviser et opérationnaliser le dispositif de suivi et évaluation du projet. Cela permettra à l'équipe projet de mesurer le changement induit par l'intervention à la fin du projet lors du suivi, de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale

III.2. Objectifs spécifiques

- Plus spécifiquement, il s'agira de : Réviser le cadre logique et les indicateurs d'effets ;

- Déterminer les valeurs de références et les cibles pour chacun des indicateurs du projet;
- Réviser et valider le plan suivi et évaluation du projet du projet ;
- Opérationnaliser le dispositif de suivi-évaluation qui assure la bonne application du plan SERA prévoyant : la collecte de données avec des outils adaptés en fonction activités, le système de collecte et de traitement des données précisant leurs modalités d'utilisation et la régulation du suivi

L'expert.e travaillera sous la supervision du Chef de projet et en étroite collaboration avec la coordinatrice SERA du Département santé d'Expertise France et la Chargée de Projet siège.

III.3. Déroulement de la mission

En lien avec le plan SERA élaboré, l'établissement de la situation de référence des indicateurs du projet sera nécessaire pour caractériser les indicateurs du cadre logique au temps « t = 0 ». Cela permettra de mieux évaluer les résultats induits par le projet en disposant de valeurs quantitatives et qualitatives des principaux indicateurs de mesures des résultats.

A cet effet, la méthodologie utilisée doit répondre à plusieurs questions d'évaluation et adaptées aux objectifs du projet. Elle doit faire usage à la fois à des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte et d'analyse des informations. Les méthodes quantitatives serviront à l'évaluation pour apprécier les niveaux de satisfaction des indicateurs. Quant à la méthode qualitative, elle servira à l'identification et à l'explication de certaines dynamiques ayant influencée positivement ou négativement les taux de satisfaction.

Par ailleurs, l'expert.e proposera des outils de collecte, de remontée, de consolidation, d'analyse et de visualisation des données pour faciliter et systématiser la consolidation et la gestion des données du cadre logique qui sera validé au cours de la mission.

Phase d'élaboration d'une note de cadrage

Après la notification du contrat, une réunion de cadrage se tiendra avec l'équipe de projet (terrain et siège) afin de préciser les attentes, vérifier la bonne compréhension des termes de référence, ajuster les objectifs de la mission, affiner la méthodologie.

Par ailleurs, un travail de revue documentaire sera fait par l'expert.e et permettra de prendre connaissance des documents du projet : le projet de Plan SERA proposé, le document d'instruction du projet

A partir de ce travail, l'Expert.e proposera une **note de cadrage** incluant :

- Une description du périmètre de la mission : temporel, géographique. ;
- Une analyse des parties prenantes ;
- Une description de l'approche méthodologique retenue pour évaluer les données de référence des indicateurs et des outils de collecte (les questionnaires) ;
- Un calendrier de réalisation de la mission

Livrable : Note de cadrage

Phase de collecte

Lors de cette étape, l'Expert.e procédera à :

- La révision de la révision de la Théorie du Changement et du Cadre Logique proposé ;
- La collecte des données sur les sites ainsi que la définition des valeurs de référence (baseline) des indicateurs ;
- L'appui au développement d'un plan de suivi-évaluation (PSE) intégrant :
 - *le cadre conceptuel/logique d'intervention ;*
 - *Les grandes échéances de reporting interne/bailleur ;*
 - *les référentiels et les ressources pour le suivi-évaluation ;*
 - *Les outils et méthodes de collecte et d'analyse des données ;*

- ...etc.
- L'appui au déploiement du système de suivi-évaluation en proposant des outils de collecte, de remontée, de consolidation, d'analyse et de visualisation des données ;

Livrables :

- **Cadre logique révisé ;**
- **Théorie du changement révisé**
- **Plan de suivi-évaluation et ses outils**

Phase de reporting

- **Un rapport intermédiaire**

A l'issue de la phase de collecte, l'Expert.e produira un rapport intermédiaire restituant les données recueillies à travers des outils déployés pour la mission. Ce document, qui pourra être présenté sous forme de diaporama synthétique, doit permettre de partager les premiers résultats.

- **Un rapport final (et ses annexes)**

Un rapport définitif, intégrant les observations de l'équipe de projet, sera par la suite produit par l'Expert.e. Une réunion finale avec l'équipe projet permettra de valider le rapport. Le rapport devra notamment comprendre :

- Un rappel des objectifs et principaux résultats attendus de la mission ;
- Une présentation du contexte de la mission, ainsi que son périmètre et son articulation avec les objectifs,
- Une synthèse exécutive des analyses et recommandations détaillées dans les livrables qui constituent les annexes du rapport final présentant les principaux résultats de l'enquête, les constats majeurs et les recommandations prioritaires.
- Une présentation de la méthodologie adoptée (collecte et analyse des données), les modalités générales de déroulement de la mission et les difficultés éventuelles rencontrées ;
- Une analyse des risques et hypothèses liés à la mise en œuvre du plan suivi-évaluation
- **Un tableau consolidé des valeurs de référence (baseline)** pour les indicateurs du projet concernés par l'enquête, précisant les valeurs mesurées, les sources de vérification et les méthodes de calcul. Les éventuelles données manquantes ou non disponibles devront être clairement identifiées et justifiées.
- Les principales conclusions et recommandations opérationnelles, notamment pour orienter la mise en œuvre du projet, affiner les modalités de suivi-évaluation et, si nécessaire, proposer des ajustements aux indicateurs ou à leurs méthodes de mesure.
- Les annexes : livrables, calendrier de la mission, outils employés pour la collecte de données...etc;
- Les livrables doivent être rendus en Français, en version numérique et devront inclure un résumé analytique et des figures de synthèse, tableaux...etc.

III.4. Organisation de la mission terrain

Le projet fournira à l'expert.e et à l'équipe d'évaluation les lettres de recommandations et assurera la mise en lien avec les parties prenantes du projet.. L'expert.e prendra en charge directement les billets d'avion et les frais d'hébergement dans son offre.

La durée totale de la mission est estimée à 16 personnes/jours, entre le 02 et 23 novembre 2026 telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Lieu	Période	Durée (jours)
-----------	------	---------	---------------

Phase de démarrage, d'élaboration et validation de la note de cadrage	Domicile/en ligne	Du 02 au 04 novembre	3 jours
Phase de collecte des données	Burundi	Du 05 au 13 novembre	7 jours
Phase de reporting	Domicile/en ligne	Du 16 au 20 novembre	5 jours
Validation et restitution finale	En ligne	Le 23 novembre	1 jour

Le consultant sélectionné devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité, ainsi que les dates et les lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

IV. EXPERTISE ET PROFIL DEMANDES

Profil de l'expert international ou national en charge de l'exécution du contrat :

- Diplôme universitaire pertinent par rapport aux termes de référence (Master en santé publique, sciences sociales, gestion de projets, statistiques appliquées, ou tout autre domaine pertinent) ;
- Expérience préalable de 5 ans minimum sur les enjeux de suivi, évaluation, capitalisation et apprentissages, notamment dans la mise en œuvre de dispositifs suivi-évaluation et apprentissage dans le secteur de la santé ;
- Bonne maîtrise des outils et pratiques de gestion de projet (cadre logique, planification, reporting, ...etc.) ;
- Bonnes connaissances des méthodes et outils de suivi-évaluation ;
- Bonne maîtrise des logiciels de collecte de données (kobo Tool Box, Survey CTO, ODK, ...etc.) ;
- Excellente capacité d'analyse et de rédaction ;
- Très bon relationnel et esprit d'équipe

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

Offre technique	80
Compréhension des TdR et du service à fournir	20
Approche méthodologique globale, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	30

Chronogramme détaillé de la mission	10
Profil de l'expert.e	40
Offre financière	20
Offre financière détaillée et exprimée en BIF ou en EUR (maximum correspondant à l'offre financière la plus basse)	20

Annexes

Annexe1 : document technique du projet

Anne 2 : Cadre logique du projet avec la théorie de changement